



# Bulletin Municipal SAINT GENIEZ-Ô- MERLE



Eté 2026



Un angle de vue des Tours de Merle pas si commun !





### **Le Mot du Maire, Lionel JEAN**

Ces derniers mois ont été particulièrement riches en événements pour notre commune avec les renouvellements des différentes instances territoriales, les projets communautaires en cours et les sujets du quotidien. Les membres de l'équipe municipale sont restés pleinement mobilisés pour défendre les intérêts de Saint-Geniez-ô-Merle dans les différentes instances : Communauté de Communes, Syndicat des eaux,...

C'est ainsi que des membres du Conseil participeront aux nombreuses commissions communales et réunions de travail concernant des sujets importants pour notre vie quotidienne tels que les déchets, la communication, le tourisme, la transition écologique, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), ainsi que pour les décisions prises pour la toute nouvelle Réserve Naturelle Régionale. Nous sommes également impliqués au sein du CIAS, où sont abordées des questions essentielles liées à l'action sociale, au vieillissement de la population, au maintien des services de proximité et à l'accompagnement de nos aînés.

Notre objectif est simple : être présents là où se prennent les décisions qui concernent notre territoire afin de porter les préoccupations de notre commune et défendre au mieux ses intérêts.

Au quotidien, nous poursuivons notre travail sur les dossiers qui touchent directement votre cadre de vie : l'entretien de la voirie, l'amélioration de la défense incendie, le projet d'agrandissement du cimetière, les questions liées à l'eau, le bien-vivre ensemble ainsi que l'amélioration de notre communication municipale. Nous savons combien il est important de vous informer régulièrement sur les projets en cours et sur les décisions qui concernent notre commune.

En raison de l'absence imprévue de notre agent communal pour raisons de santé et afin d'assurer la continuité du service, nous avons fait appel à des entreprises de service locales pour des interventions ponctuelles et nous avons recruté un agent saisonnier dans l'attente de son retour. Nous lui adressons tous nos vœux de rétablissement et espérons le retrouver prochainement.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus municipaux pour leur engagement, les agents communaux pour leur investissement, ainsi que l'ensemble des habitants pour leur confiance et leur soutien.

J'espère que cette nouvelle formule du bulletin municipal vous plaira et qu'elle répondra à vos attentes en vous permettant de suivre la vie de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été entourés de vos proches et j'espère avoir le plaisir de vous retrouver lors du traditionnel pot de l'amitié qui sera l'occasion de planter le traditionnel Mai.



### **Toujours mieux vous informer !**

- ▶ Vous avez entre les mains un nouvel exemplaire de votre bulletin municipal qui continuera d'être distribué 2 fois par an dans vos boîtes aux lettres, à la demande de la grande majorité
- ▶ Nous disposons désormais d'un nouveau site internet à l'adresse [saint-geniez-o-merle.fr](http://saint-geniez-o-merle.fr) qui est connecté avec l'application IntraMuros. Pensez à télécharger l'appli (gratuite) afin d'être tenu informé des différents événements et informations locales et pour nous signaler tout problème sur la commune
- ▶ N'hésitez-pas à nous faire part de vos souhaits en termes d'informations
- ▶ Les comptes-rendus de Conseil Municipal sont affichés dans la vitrine de la cour de la Mairie et mis en ligne sur le site internet et l'application

## L'histoire de notre village : appel aux souvenirs



- ▶ Nous souhaitons mettre en place des archives liées à l'histoire de notre village, sous la forme de cartes postales, articles de presse, documents administratifs anciens...
- ▶ Si vous disposez de tels trésors, vous pouvez les déposer à la Mairie ou nous nous déplacerons chez vous : nous en ferons des copies et vous rendrons les originaux
- ▶ Garder la mémoire du passé est essentiel pour les générations futures

## On s'organise !

L'absence imprévue de notre agent technique que nous espérons voir revenir le plus vite possible en pleine santé, nous a amenés à réfléchir à des solutions pour le fonctionnement et l'entretien de notre commune. Certaines seront sans doute pérennisées.

- ▶ Nous avons confié la gestion du gîte de Sermus à la petite conciergerie d'Argentat
- ▶ Une personne a été embauchée (2h/semaine) pour effectuer le ménage dans les différents locaux communaux (foyer, mairie, gîte, église,...), ainsi qu'un agent saisonnier pour l'été, qui sera chargé de l'entretien du village et de la surveillance des installations et bâtiments
- ▶ Nous avons fait appel à plusieurs entreprises pour l'entretien des chemins, espaces verts de la commune, cimetière...
- ▶ Les élus sont en charge de la surveillance de l'eau, du fleurissement,...

## Les travaux et investissements 2026

- ▶ Réalisation de deux défenses incendie au Vert et au Puy La Fourche pour un montant d'environ 50 000 €
- ▶ Rénovation de la route entre Chassagne et le stop du Moulin de Lacombe prévue en septembre, pour un montant d'environ 100 000 €
- ▶ Achat d'un tracteur tondeuse avec remorque pour un montant de 22 000 € (et revente de l'ancien)

## Les subventions 2026

- ▶ La commune a versé 3000 € de subventions



Été 2026

# INF'EAU

## Saint Geniez-Ô-Merle

*Ce nouveau bulletin a pour objectif de vous apporter les informations concernant la qualité de l'eau distribuée dans la commune, ainsi que des éléments qui vous permettront de mieux comprendre votre future facture et les évolutions de la gestion de l'eau.*

*Je vous souhaite une bonne lecture,*  
**Lionel JEAN,**  
*Maire et  
Président du  
Syndicat des  
Eaux du Puy du  
Bassin*

### La qualité de l'eau dans la Commune

Vous pouvez retrouver les analyses d'eau de la commune sur notre site internet : <https://www.saint-geniez-o-merle.fr/page/analyses-de-leau>

### Les évolutions de la gestion de l'eau

La Commune dispose aujourd'hui de quatre captages qui, nous l'avons vécu lors des derniers étés, ne suffisent plus en période de sécheresse. Au niveau du plateau de Saint Privat, les difficultés ont démarré dès 2003, avec des problèmes d'approvisionnement très importants au niveau de la Glane. Il a ainsi été décidé par le syndicat au travers des élus représentants les communes, et après l'examen de différentes solutions, de réaliser une interconnexion avec le réseau d'eau potable existant d'Argentat (et non en puisant l'eau dans la Dordogne comme on peut encore l'entendre...), qui va sécuriser l'approvisionnement de l'ensemble des communes du plateau (hors Saint Cirgues la Louvre) pour de très nombreuses années.

Le réseau de Saint Geniez, les châteaux d'eau et les points de captage vont nécessiter dans les prochaines années des investissements de plusieurs centaines de milliers d'euros, qui ne seraient pas supportables financièrement, sauf à augmenter les tarifs bien au-delà de 5 €/m<sup>3</sup> TTC. Il n'est en effet plus envisageable de faire supporter tout ou partie du déficit du budget de l'eau par des augmentations d'impôts généralisées. Par ailleurs, les enjeux en termes de qualité, de respect des normes et de sécurité évoluent très rapidement et nécessitent des compétences qui ne sont plus du ressort d'une commune comme la nôtre. C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2028, la distribution de l'eau dans la commune ne sera plus gérée en régie communale, mais sera confiée, au travers du Syndicat des Eaux du Puy du Bassin, à une société délégataire de service public (la SAUR aujourd'hui, mais le contrat sera soumis à appel d'offre en 2027).

### Les évolutions du tarif de l'eau

Le coût du m<sup>3</sup> d'eau consommé en 2024 à Saint Geniez (pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>), et payé en 2025 était de 2,08 € TTC (voir l'encart ci-dessous pour le calcul). Ce montant ne reflétait pas le coût réel de ce service, c'est-à-dire que les factures ne permettaient pas de payer les dépenses liées à l'eau (fourniture, distribution, recherche de fuites, entretien des installations...). Cela a nécessité, en 2024, un transfert d'environ 18 000 € du budget communal vers celui de l'eau. Concrètement cela revient à ne pas faire payer au consommateur le juste prix, mais de répartir la dépense sur l'ensemble de la population au travers des impôts locaux. Pour remédier à cette situation et équilibrer le budget de l'eau consommée en 2025 sans avoir recours à l'impôt, le coût du m<sup>3</sup> a été porté à 2,40 €/m<sup>3</sup> TTC. C'est ce tarif qui figurera sur votre prochaine facture.

La prise en compte des futurs travaux sur le réseau et de l'impact du respect des normes de qualité, nécessitera une augmentation du tarif de l'eau dans les prochaines années.

## Comment sont calculés et comparés les tarifs de l'eau ?

La facture d'eau standard utilisée par l'INSEE correspond à une consommation de 120 m<sup>3</sup> (famille de 3/4 personnes), ce qui permet d'effectuer des comparaisons au niveau national. Le prix de l'eau est élaboré à partir d'un coût d'abonnement annuel (part fixe), du prix au m<sup>3</sup> et de différentes taxes (redevance, performance, TVA...). Le prix du m<sup>3</sup> pour chaque foyer peut être différent, et varie évidemment en fonction de sa consommation

Pour Saint-Geniez, en 2024 :

Abonnement (part fixe) : 40 €/an. Cela correspond au service rendu d'accessibilité à une eau de qualité en toutes circonstances, hors aléas (entretien des installations\*, contrôles sanitaires, compteurs, gestion...)

Pour la consommation (part variable), on ajoute le coût de l'eau (1,25 €/m<sup>3</sup>), la redevance sur la consommation (0,32 €/m<sup>3</sup>) et sur la performance du réseau (0,07 €/m<sup>3</sup>), soit un total de 1,64 €/m<sup>3</sup>.

D'où le montant de la facture :  $120 \text{ m}^3 \times 1,64 = 197\text{€} + 40 \text{ € d'abonnement} = 237 \text{ €}$ , auxquels il faut ajouter la TVA à 5,5%, soit un total de 250 €.


Ce qui donne un prix au m<sup>3</sup> de  $250/120 = 2,08 \text{ € TTC}$

L'équilibre d'une facture pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> doit tendre vers 40% de part fixe et 60% de part variable. Il est important de financer le service tout en préservant l'équité entre tous les usagers.

\* Sur Saint Geniez : 8 réservoirs, 8 pompes et 15,8 km de canalisations

### Comparatif du prix de l'eau (hors assainissement éventuel) :

Le dernier rapport SISPEA<sup>1</sup> (Observatoire national des services d'eau et d'assainissement) indique un tarif de l'eau moyen en France au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 2,32 €/m<sup>3</sup>, pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.



Ville	Syndicat	Tarif (€/m <sup>3</sup> ) <sup>2</sup>
Argentat-sur-Dordogne	SI des Eaux des Deux Vallées	3,60 (2024)
Saint Privat	SI du Puy du Bassin	3,25 (2024)
Saint Cirgues la Loutre	Régie communale	2,70 (2024)
Tulle		3,89 (2023)
Pleaux		2,86 (2020)
Saint Geniez-Ô-Merle	Régie communale	2,08 (2024)

### INFOS Syndicat des Eaux du Puy du Bassin

A la suite des élections syndicales du 16 Avril 2026 et de l'installation du bureau autour de son président, Lionel JEAN, maire de St Geniez ô Merle, ont également été élus vice-présidents Bernard SELVES commune d'Auriac, Bruno CONDAMINE commune de St Privat, Daniel CHASTAGNER commune de Servières le Chateau, Jean Philippe EYRIGNOUX commune d'Hautefage.

Le bureau étant complété par Frédéric Canal commune de Rilhac Xaintrie.

Le premier conseil syndical s'est tenu le 30 Avril 2026 en présence des délégués des communes membres. A cette occasion, le budget 2026 a été adopté à l'unanimité.

Dans les prochaines semaines, les élus poursuivront leur travail autour des travaux d'interconnexion entre les communes du plateau et la commune D'Argentat-sur-Dordogne afin de renforcer et sécuriser l'approvisionnement en eau du plateau de St Privat. La mise en service a été réalisée le 5 juin.

<sup>1</sup> Rapport National des données SISPEA – édition de juin 2025 (accessible à tous : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

<sup>2</sup> Données issues de l'observatoire national des services d'eau et assainissement

## Ça s'est passé dans nos villages...



### Les barges de Laval



Le week-end du 1<sup>er</sup> mai a été l'occasion d'un grand nettoyage à la mise à l'eau de Laval. En effet, cela faisait plus de 70 ans que quatre barges ayant servi au transport du bois étaient en train de se corroder, au milieu d'une végétation qui avait fini par les engloutir...



### La chasse aux œufs

Le 11 avril, ils étaient nombreux à rechercher les petites gourmandises de Pâques. Tout le monde est reparti avec son petit cadeau !



### La route du Vert

Dans le cadre d'un projet de création d'un bâtiment agricole, un renforcement de la route au niveau d'un virage a été réalisé.



### Le repas des aînés

Dimanche 12 avril 2026 s'est tenu le désormais rituel repas des aînés de Saint Geniez-Ô-Merle. Plus de 60 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la Commune. Ce rendez-vous est habituellement l'occasion de se retrouver, de partager les nouvelles des familles et des villages. En plus de cela cette année, Lionel JEAN, maire de la commune, en a profité pour présenter les membres du nouveau conseil municipal, et remercier Marie-France Jurbert et André Vontrat pour leur implication en tant que maire-adjoint au cours de la dernière mandature.



## Ça s'est passé dans nos villages...

### La côte de Laval

Suite aux intempéries de l'hiver, un léger glissement de terrain a dégradé le système de canalisation des eaux de pluie dans la côte de Laval. C'est Eric, agent technique de la commune, qui a élaboré et réalisé l'ouvrage qui permet de sécuriser le lieu aujourd'hui.



### Des bandes rugueuses pour la sécurité

L'installation de ce dispositif permet de rappeler la traversée prochaine d'un village, avec une forte activité agricole.



### Commémoration du 8 mai 1945



Photo : M. Boyer

La municipalité et la population de St Geniez-ô- Merle étaient réunies autour du Monument aux Morts pour célébrer l'Armistice de la fin de la Seconde Guerre Mondiale par la lecture de messages ministériels et de l'Union Française des Anciens Combattants avant le dépôt d'une gerbe.

Comme à l'accoutumée, les élus de St Cirques-la-Loutre s'étaient joints à la commémoration avant de se rendre ensemble devant le monument de leur commune.

## Ça s'est passé dans nos villages...

### Les nuits des forêts aux Tours de Merle

Le samedi 13 juin, ce sont plus de 100 visiteurs qui ont répondu à l'appel de la forêt aux Tours de Merle !

Entre concert de harpe au bord de la Maronne, promenades à la découverte des chants des oiseaux et observation des chauves-souris, il y en a eu pour tout le monde. Voilà bien lancée !



### La neige sur Saint Geniez



Photo Michel Dalais - 15 février 2026



### Les animaux de Chaumeil



Photos Kevin Sirieix

## Ça s'est passé dans nos villages...

### *Bienvenue à Clara Courtey*

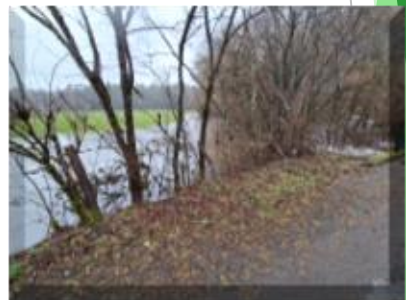


Le 11 mai dernier, le conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine en tant que gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Maronne et Tours de Merle a procédé au recrutement de sa conservatrice, en la personne de Clara Courtey.

Elle est originaire de Corrèze, a travaillé durant 4 ans au Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté et est actuellement en poste au sein du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne.

Elle a pris son poste le 22 juin, et est localisée dans les locaux de la Mairie afin de profiter des synergies avec les équipes communale et des Tours de Merle.

### *Les inondations en février*



Au Moulin du  
Chambon et Le  
Pont d'Ensagnac



Photos Michel Dalais - février 2026

## L'application INTRAMUROS et le Site Internet de la Commune

Deux outils complémentaires pour rester informé sur les activités communales, mais aussi sur la vie du territoire et les informations de la préfecture de Corrèze

### L'application INTRAMUROS

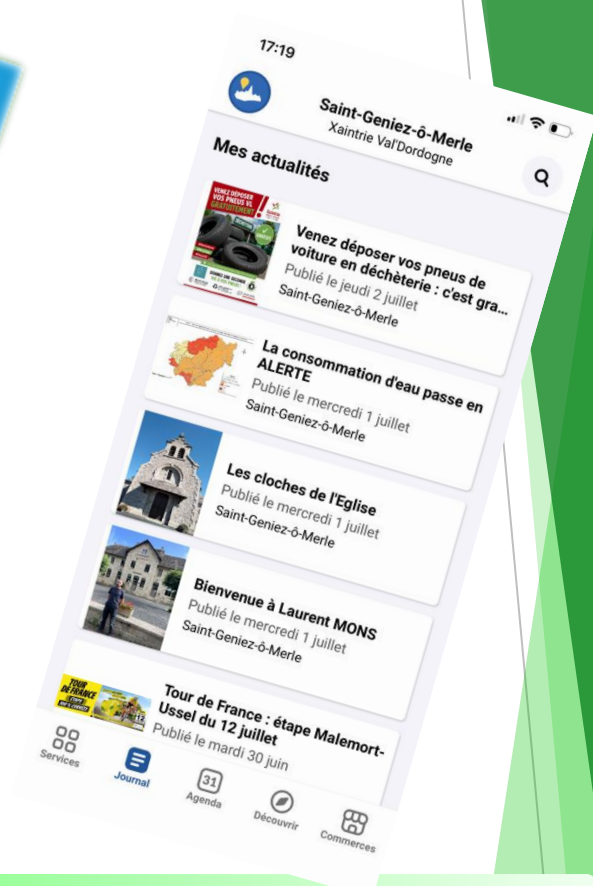


Pour ceux qui n'ont pas encore l'application sur leur téléphone, rien de plus simple.

Il suffit d'aller sur l'Apple store sur votre iPhone ou sur Google Play si vous avez un portable Android.

Vous recherchez « IntraMuros » et téléchargez l'application.

Afin d'être alerté des nouvelles informations, n'oubliez pas d'autoriser les notifications dans les réglages de vos paramètres



Le nouveau site internet de la commune :

[www.saint-geniez-o-merle.fr](http://www.saint-geniez-o-merle.fr)

Le site internet a été totalement refondu depuis le mois de mai. De nombreuses rubriques vous donnent accès aux comptes-rendus de conseil, avec des archives depuis 2022, les arrêtés préfectoraux, les activités touristiques et bien plus encore.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour continuer à améliorer ce site.

## Une équipe municipale renouvelée

Lors des élections municipales du 15 mars 2026, la liste « Continuons ensemble pour Saint Geniez » a été élue avec 73 votes «pour» sur un total de 90 suffrages.



## Etat Civil (1<sup>er</sup> semestre 2026)

### ► Naissances

- Pas de naissance

### ► Mariages

- Pas de mariage

### ► Décès

- Léopold Camille ROUZEYROI  
Né le 06/09/1931 et décédé le 22 mars 2026

- **Nouveaux arrivants** : Mr et Mme Petit, au Vert - Bienvenue à eux !

## AGENDA

- Etape corrézienne du Tour de France (Malemort-Ussel) : 12 juillet
- Tour du Limousin cycliste- 18 au 21 août (20 août : Saint Privat-Egleton)
- Pot de l'amitié des habitants de Saint Geniez-Ô-Merle et plantation du Mai : 29 août à 18h
- X-Trail : 26 septembre
- Comice agricole à Saint Julien-aux-Bois : 5 septembre

**Retrouvez votre bulletin en ligne et bien plus encore sur [www.saint-geniez-o-merle.fr](http://www.saint-geniez-o-merle.fr)**

Rédaction : Philippe Ollar et les élus de Saint Geniez-Ô-Merle  
Impression : onlineprinters.fr  
Distribution : par nos soins  
Contact : [st.geniez.o.merle@wanadoo.fr](mailto:st.geniez.o.merle@wanadoo.fr)